NAMUR CAPITALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Namur, le 3 mai 2024

Namur en Mai et la mobilité

9, 10 et 11 mai 2024

Ces 9, 10 et 11 mai, le Festival des arts forains, Namur en Mai, revient animer les rues du centre-ville.

Prêts à vivre trois jours de magie, les yeux grands ouverts et le cœur en voltige d'émotions ?

Vous y trouverez des arts forains, de la musique, du cabaret, des contes, des histoires, des artisans et artisanes et mille autres surprises !

Pour assurer le bon déroulement de l'évènement, des mesures de mobilité seront mises en place.

Découvrez-en le détail et les infos pratiques pour accéder à l'évènement dans les documents ci-dessous.

Mesures de circulation et stationnement

Le stationnement des véhicules (excepté ceux autorisés) sera interdit :

🕐 **du lundi 6 à 7h au mercredi 15 mai 2024 à 22h :**

- place Saint-Aubain;

🕐 **du mercredi 8 à 12h au dimanche 12 mai 2024 à 1h :**

- place du Palais de Justice, sur la partie centrale;
- route de Hannut, entre le double rond-point et le n° 55 et de ce côté;

🕐 **du jeudi 9 au samedi 11 mai 2024, de 8h à 24h :**

- place l'Ilon, sur 6 emplacements (excepté personnes handicapées).

🕐 **Du jeudi 9 au samedi 11 mai 2024, de 10h à 21h :**

La circulation des véhicules sera interdite :

- place Saint-Aubain;

- rue Lelièvre, entre :

- la place du Palais de Justice et la rue de Bruxelles et dans ce sens;

- la place du Palais de Justice et la place Saint-Aubain (excepté riverain·e·s de la rue Basse Marcelle);

- boulevard Frère Orban, entre le pont de l'Evêché et la rue Joseph Saintraint;
- Marché Saint-Remy;
- rue de Marchovelette;
- rue du Bailly;
- rue Emile Cuvelier, entre :

- la rue Pepin et la Venelle des Capucins (excepté riverain·e·s et vélos);

- la Venelle des Capucins et la rue de Fer (excepté vélos);

Le stationnement et la circulation des véhicules seront interdits :

- Marché au Chanvre;
- rue de l'Evêché;
- rue des Brasseurs;
- rue du Marché;
- rue du Pont;
- rue et place de l'Ange (excepté le Glacier de Namur qui devra arriver avant 10h et partir entre 18h30 et 19h, escorté par la police – patrouille pédestre Namur en Mai);
- rue Joseph Saintraint (excepté Palais du Gouverneur);
- rue Lelièvre, entre les places du Palais de Justice et Saint-Aubain;
- rue Ruplémont;
- place Chanoine Descamps;
- place d'Armes;
- place du Chapître;
- place Marché aux Légumes;
- place Maurice Servais;
- rue Basse Marcelle;
- rue de Bavière;
- rue de la Croix;
- rue de la Halle;
- rue de la Monnaie;
- rue de l'Ouvrage;
- rue des Echasseurs;
- rue des Fossés Fleuris;
- rue des Fripiers;
- rue du Collège;
- rue du Président;
- rue Fumal;
- rue Haute Marcelle;
- rue Saint-Jean;
- rue Saint-Loup;

La circulation des cyclistes, piéton·ne·s et trottinetistes sera interdite durant les spectacles (+/-30 min par spectacle *sauf imprévus*) :

Quai des Joghiers, entre les ponts de France et du Musée :

Le jeudi 9 mai 2024 :	**Le vendredi 10 mai 2024 :**	**Le samedi 11 mai 2024 :**
- de 12h45 à 13h15;	- de 11h30 à 12h;	- de 12h45 à 13h15;
- de 14h45 à 15h15;	- de 13h à 13h30;	- de 14h45 à 15h15;
- de 16h45 à 17h15;	- de 14h45 à 15h15;	- de 16h45 à 17h15;
- de 18h45 à 19h15;	- de 16h45 à 17h15;	- de 18h45 à 19h15;
	- de 18h45 à 19h15;	

Quai des Chasseurs Ardennais, entre l'Enjambée et le NID :

Le jeudi 9 mai 2024 :	**Les vendredi 10 et samedi 11 mai 2024 :**
- de 12h à 12h45;	- de 11h45 à 12h30;
- de 13h30 à 14h;	- de 13h30 à 14h;
- de 15h à 15h30;	- de 15h à 15h30;
- de 16h30 à 17h15;	- de 16h30 à 17h15;
- de 18h45 à 19h15;	- de 18h45 à 19h15.

🕑 **Le samedi 11 mai 2024, de 10h à 15h**

La circulation des véhicules sera interdite (excepté ambulants) sur le pont de l'Evêché.

Plan de mobilité (piétonnier, parkings gratuits avec navettes de bus gratuites, parkings centre-ville…)

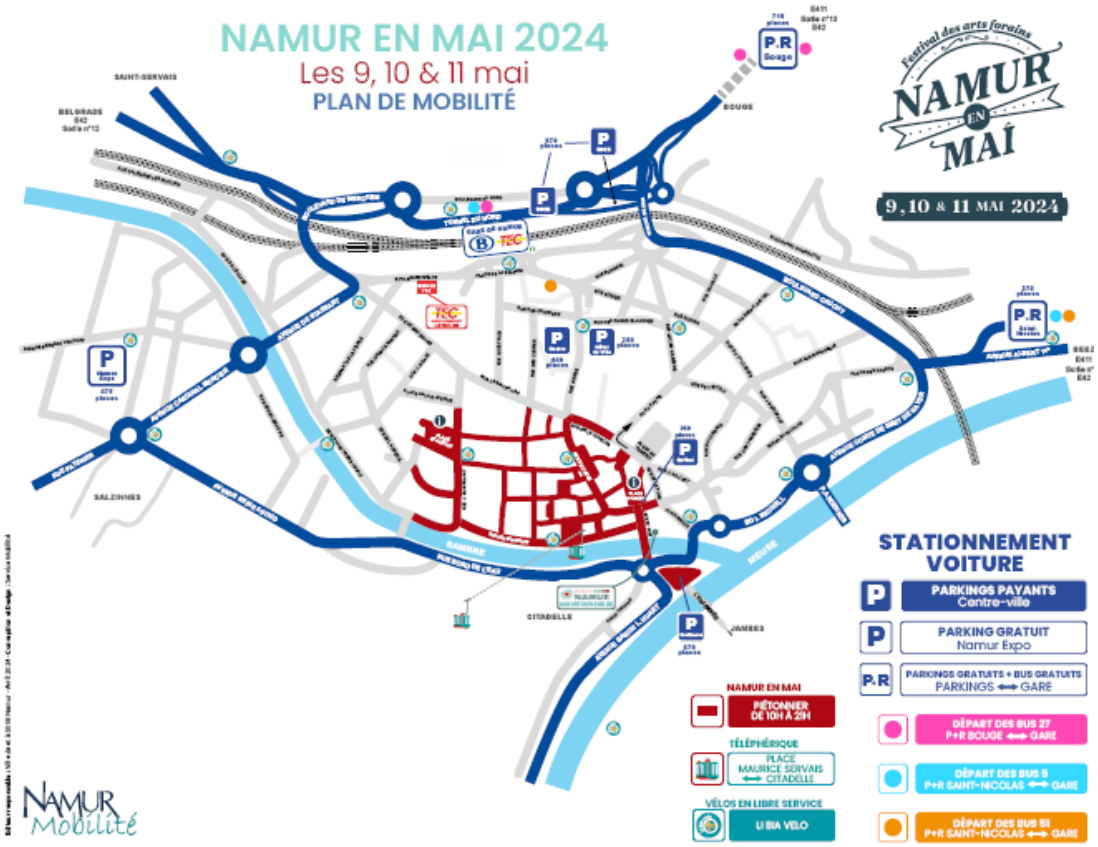

Cliquez sur l'image pour agrandir le plan

Les P+R (stationnement et bus gratuits)

Parkings ouverts et gratuits du jeudi 9 mai à 08h00 au dimanche 11 mai à 04h00 :

- **P+R Saint-Nicolas** (276 pl.) avenue Albert 1er - 5000 Namur

  Bus 5 et 51 gratuits entre le parking et la gare - arrêt devant le parking

  Départ des derniers bus depuis la gare vers le parking :

  Bus 5 (Quai boulevard du Nord arrière de la gare)
  Jeudi 9 mai : … 19h37, 20h06, 21h06 – Quai boulevard du Nord (arrière de la gare)
  Vendredi 10 mai : … 20h47, 21h02, 21h17 – Quai boulevard du Nord (arrière de la gare)

Samedi 11 mai : … 19h09, 20h09, 21h09 - Quai boulevard du Nord (arrière de la gare)

Bus 51 (Quai E)
Ne circule pas le jeudi 9 mai
Vendredi 10 mai : … 18h00, 18h10, 18h25
Samedi 11mai : … 18h34, 18h44, 18h54

- **P+R de Bouge (716 pl.)** rue Hébar - 5004 Bouge

Bus 27 gratuits entre le parking et la gare - arrêts sur le P+R ou chaussée de Louvain (meilleure fréquence)

Départ des derniers bus depuis la gare vers le parking (Quai boulevard du Nord arrière de la gare):
Bus 27 :
Jeudi 9 mai : … 20h20, 20h50, 21h20
Vendredi 10 mai : … 20h23, 20h53, 21h23
Samedi 11mai : … 20h08, 20h38, 21h08

Consultez les horaires des bus : www.letec.be

- **P Namur Expo** (475 pl.) avenue Sergent Vrithoff - 5000 Namur
Parking ouvert et gratuit du jeudi 9 mai à 08h00 au dimanche 12 mai à 04h00
Rejoindre le centre-ville à pied (environ 15'-20' de marche)
Rejoindre la gare en bus 27 payant (tarif TEC) - arrêt devant le parking

Départ des derniers bus depuis la gare vers le parking :
Bus 27 (Quai boulevard de Chiny, derrière le C&A) :
Jeudi 9 mai : … 20h49, 21h19, 21h49
Vendredi 10 mai : … 21h22, 21h52, 22h22
Samedi 11mai : … 21h11, 21h41, 22h21

Les parkings du centre-ville

- **Le parking de l´Hôtel de Ville (350 pl.)** Rue des Dames-Blanches - 5000 Namur
  - **Exceptionnellement ouvert et gratuit le jeudi 9 mai de 10h00 à 02h00 du matin.**
  - **Ouvert et payant,** aux conditions habituelles, **les vendredi 10 mai et samedi 11 mai de 7h30 à 02h00 du matin**. A partir de 16h30, application du tarif forfaitaire de 1,50 € pour la soirée.

- **Les autres parkings au centre-ville :**

Parking Confluence (670 pl.) 2 rue du Grognon - 24/24h, 7j/7j
Parking du Centre (150 places) rue de Fer - 24/24h, 7j/7j
Parking Beffroi (242 places) place d´Armes - 24/24h, 7j/7j
Parkings Gare SNCB P1 (490 pl.) entrée tunnel du Nord (pas d'accès entre minuit et 4h du matin) - P2 (480 pl.) entrée rond-point d´Herbatte - 24/24h 7/7j

Le stationnement en voirie à Namur (hors périmètre piétonnier lié au festival)

Se référer à la signalisation en place.

- Stationnement gratuit et illimité le jeudi 9 mai
- Stationnement payant et limité au temps autorisé le vendredi 10 et le samedi 11 mai de 09h00 à 17h00

Le stationnement vélo

- Parking Confluence, rue du Grognon (7j - 24h) : 54 emplacements gratuits - Consignes gratuites
- Parking Hôtel de Ville, rue des Dames Blanches (jeudi 9/5 10h-02h, vendredi et samedi 10 et 11/5 7H30-02h) : 60 emplacements gratuits
- Des stationnements temporaires sont prévus aux abords du rond-point du Grognon
  Consulter la localisation de tous les stationnements pour les vélos en voirie au centre-ville

La circulation des bus urbains au centre-ville pendant Namur en Mai

- Tous les arrêts sont maintenus à la gare (avant ou arrière de la gare)
- Les bus des lignes urbaines empruntent l'axe Rogier/Brabant en entrée et sortie de ville (itinéraire régulier depuis le 2 mai 2024)

En savoir plus sur la circulation des bus au centre-ville

Les Li Bia Vélo

- Des vélos namurois en libre-service à la journée, à la semaine ou à l´année (abonnement annuel).

En savoir plus sur les vélos namurois en libre-service

Les trottinettes et vélos Bolt en libre-service

Des trottinettes et vélos électriques à votre disposition via l'application **Bolt** disponible sur les plateformes de téléchargement (App Store et Google Play)

Infos spécifiques PMR

Le stationnement PMR

- **Parking Confluence :** 17 emplacements PMR
- **P+R Saint-Nicolas** : 6 emplacements PMR
- **P Namur Expo** : 11 emplacements PMR
- **P+R de Bouge** : 11 emplacements PMR
- **Parking de l´Hôtel de Ville** : 3 emplacements PMR
- **Parking Beffroi** : 5 emplacements PMR
- **Parkings Gare SNCB - P1** : 10 emplacements PMR - **P2** : 11 emplacements PMR

Pour en savoir plus sur les parkings et leurs modalités de fonctionnement, se référer aux infos sur le stationnement.

- **Les emplacements PMR en voirie (hors périmètre piétonnier lié au festival):**
    - Le stationnement pour les personnes à mobilité réduite est gratuit et illimité en voirie avec la carte de stationnement réglementaire sur tous les emplacements de stationnement (PMR et classiques).
    - Pendant le festival, 6 places PMR supplémentaires sont réservées place l'Ilon.
    - Emplacements PMR à proximité du festival : rue Moncrabeau (10), rue de Fer (3), rue des Carmes (2), rue des Blanches (1), rue Julie Billiart (2), avenue Golenvaux (1), rue d'Harscamp (1), Rempart de la Vierge (2), rue Pepin (1), place Rogier (2), place du Théâtre (1)

Les sanitaires accessibles aux PMR

- Place d'Armes, venelle du Beffroi (toilettes publiques)
- Rue de Fer, venelle de l'Hôtel de Ville (toilettes publiques)
- Place Saint- Aubain
- Sur le site de la Confluence

Spectacles accessibles aux PMR

Les spectacles accessibles aux personnes à mobilité réduite, identifiés à l'aide de pictogrammes, et les dispositions prévues pour l'accueil des personnes à mobilité réduite figurent dans le programme de Namur en Mai.

Télécharger le programme

Information ou question sur la mobilité ?

mobilite@namurenmai.org 081 84 11 55

Service Mobilité
mobilite@ville.namur.be

Plus d'infos sur Namur en Mai ?

Consultez le site de Namur en Mai